

Charte éthique de Global Medical Instruments

GMI 2023

Excellence Éthique et Engagement



*« NOUS PROPOSONS ET METTONS EN
PLACE DES SOLUTIONS ADAPATEES
POUR UNE MEILLEURE PRISE EN
CHARGE DU PATIENT.*

*NOUS LE FAISONS AVEC LES
PROFESSIONNELS DE SANTE, NOS
PARTENAIRES DE CONFIANCE EN
PLACANT L'ETHIQUE, NOTRE SAVOIR
FAIRE ET NOTRE SAVOIR ETRE AU
CŒUR DE NOTRE ACTION
QUOTIDIENNE »*

Message du Directoire

« Global Medical Instruments (GMI) est une société citoyenne et engagée dans la mise en place de solutions de santé en cohérence avec les objectifs du développement durable (OMS, ODD 2030). Notre mission : offrir un environnement médico-Technique de qualité avec l'appui de nos professionnels de santé et de nos partenaires pour assurer une prise en charge efficace et efficiente des patients. Excellence, éthique et Performance sont les clés de notre engagement »

Nous veillons à inscrire notre activité non seulement dans le respect scrupuleux des lois et règlements des pays dans lesquels nous et nos filiales et distributeurs opérons, mais aussi dans l'application de principes éthiques à la gestion et à la conduite de nos affaires qui vont au-delà des pures exigences légales.

Plus généralement, nous nous engageons à agir loyalement vis-à-vis de nos collaborateurs, nos partenaires et nos parties prenantes ainsi qu'à promouvoir ce même comportement dans nos sociétés.

Notre Charte éthique porte les valeurs des collaborateurs et constitue, pour tous, le cadre de référence dans lequel s'inscrit notre métier pour le long terme.

Elle définit les valeurs et les attentes relatives à la conduite de nos affaires et, sans pouvoir être exhaustive, propose des lignes directrices et les attitudes à adopter dans le cadre des situations à risque auxquelles nous pouvons être confrontés.

Le Directoire approuve, la Charte éthique de GMI et exige que chacun d'entre nous s'y conforme et participe activement à la promotion de ces principes au niveau de la gouvernance de chacune de nos sociétés ainsi qu'auprès de nos fournisseurs et de nos partenaires

La mise en œuvre de cette Charte repose fortement sur l'engagement de chacun de nous. C'est uniquement en partageant et en promouvant des valeurs fortes que la pérennité et le succès de notre entreprise pourra être assuré. Chaque collaborateur doit prendre le temps de lire la présente Charte attentivement et s'appliquer à la mettre en œuvre au quotidien.

Le Directoire vous remercie pour votre engagement et espère que ce document saura guider chacun d'entre nous.

CEO & Présidente de GMI

Nos valeurs



Nos valeurs

L'histoire du groupe GMI, c'est l'histoire d'un homme et de ses valeurs l'histoire d'une entreprise indépendante dont la culture repose sur des valeurs fortes partagées par l'ensemble des membres de l'entreprise.

Elle a toujours été privilégiée par le fondateur de l'entreprise dont la mission principale est de mettre le patient au centre du projet lui permettant ainsi un accès à des soins de qualité.

Rigueur

Notre culture de la preuve, le sens du détail, l'exigence de sécurité constituent les fondements de notre culture qualité.

Cohésion

Le Groupe GMI s'appuie sur la complémentarité de ses activités entre la Division Diagnostic, et le pôle santé. Nous respectons et valorisons ainsi la pluralité de ses métiers.

Approche humaniste

Le Groupe GMI associe un projet social à un projet économique. Il porte une attention particulière au statut social de ses collaborateurs.

Respect de l'environnement

Le Groupe GMI prend en considération l'impact de ses activités sur le milieu naturel et adopte une attitude socialement responsable dans tous les territoires où il développe des activités commerciales. Il met notamment son expérience et expertise au service d'un projet d'entreprise citoyenne.

Écoute du terrain

Le Groupe GMI porte une attention permanente aux attentes de ses clients se traduisant par un pragmatisme constant dans la résolution des problèmes et l'organisation du travail.

Passion d'entreprendre

Le développement du Groupe GMI passe par la gestion de projets ambitieux en permettant la prise d'initiative de ses collaborateurs dans l'exercice de leurs responsabilités.

Reconnaissance de la performance

Le Groupe GMI déploie un mode de management centré sur le développement des compétences professionnelles et l'affirmation de l'autonomie de l'ensemble de ses collaborateurs.

Nos Règles de conduite



Nos Règles de conduite

1. Répondre à l'ensemble des besoins des utilisateurs de nos produits :



Nous mettons le patient au centre de notre projet et passion. Pour cela, nous contribuons à son mieux-être en proposant à nos partenaires de santé des produits de qualités tout en plaçant l'éthique au cœur de notre action.

1.1. Sécurité et qualité des produits distribués :

On entend par distribution : Ensemble d'opérations et circuits qui mettent un produit acheté auprès de nos partenaires fournisseurs à la disposition de nos clients et acheteurs

La sécurité et la qualité des produits que nous distribuons sont pour nous une priorité.

Nous distribuons des produits conformes aux standards de qualité et de contrôle applicables dans les différents pays de commercialisation.

Les produits distribués et commercialisés par le Groupe GMI répondent aux standards internationaux que nos fournisseurs connus et reconnus appliquent à l'ensemble de leurs produits répondants aux certifications et exigences les plus rigoureuses du domaine de la santé.

1.2. Une Communication Responsable :

Le Groupe GMI s'engage à informer de façon claire et transparente et à respecter les normes déontologiques lors de la promotion et ou distribution de tous ses produits.

Nous veillons à respecter les principes d'une communication responsable et à assurer une promotion des produits distribués de manière éthique.

2. Développer une relation de confiance avec les professionnels de santé :



Notre entreprise s'est donnée l'ambition d'accompagner la demande de soin dans une démarche globale. Pour accomplir cette mission, nous forgeons des partenariats de confiance et de proximité avec les professionnels de santé.

2.1. Transparence et éthique des relations :

Nous attachons une grande importance à agir de manière éthique avec les professionnels de santé, en faisant preuve d'honnêteté et d'intégrité, dans le respect des lois qui s'imposent, et dans le respect de leur indépendance dans l'exercice de leur profession. Ne propose ou n'offre jamais quoi que ce soit de valeur à un professionnel de santé ou une association de professionnels de santé afin de l'influencer dans le choix de sa solution technique dans le cadre de sa pratique quotidienne même dans le cadre de manifestations scientifiques nationales et ou internationales et ce dans le respect de la réglementation en vigueur qui peut s'appliquer à ce type de manifestation.

Le Groupe GMI s'engage à respecter les réglementations nationales et internationales concernant la publication de ses liens d'intérêts avec les professionnels de santé.

2.2. Bonnes pratiques promotionnelles (Communication, Promotion, Échantillons) :

Le Groupe GMI assure une promotion et une communication éthiques auprès des professionnels de santé, dans le respect des réglementations applicables. Nous veillons à promouvoir les produits que nous distribuons conformément à leur utilisation validée par nos partenaires.

Nous prenons soin à toujours fournir des informations à jour, exactes et objectives, fiables et suffisamment complètes pour assurer le bon usage des produits.

3. Agir de manière éthique avec les autorités publiques et l'ensemble des parties prenantes :



Nous agissons de manière éthique, loyale et professionnelle dans nos relations avec l'ensemble des acteurs présents sur les territoires ou marchés ou nous sommes présents que ce soit avec les autorités publiques, nos partenaires ainsi que la concurrence

3.1. Vis-à-vis des autorités publiques

Nous collaborons pleinement avec les autorités publiques en leur fournissant des informations précises, exactes et complètes.

Ne verse jamais de paiements de facilitation à un agent public, ni ne lui réserve d'avantages quelconques, directement ou indirectement, qui pourraient, d'une manière ou d'une autre, influencer la manière dont il exerce son activité.

3.2. Vis-à-vis de nos partenaires

Parallèlement, nous respectons l'ensemble de nos engagements vis-à-vis de nos partenaires et attendons d'eux la même rigueur, la même loyauté et le même engagement éthique. Nous les encourageons à respecter nos principes et valeurs avec la

même vigilance que nous, afin de contribuer ensemble à la diffusion de bonnes pratiques des affaires et au développement de l'éthique dans les relations commerciales.

3.3. Vis-à-vis de nos concurrents

Quel que soit le pays dans lequel nous sommes implantés, nous veillons à ne jamais enfreindre ses lois et à respecter nos concurrents comme nous voudrions qu'ils nous respectent. Convaincus de pouvoir nous démarquer sur le marché grâce à la qualité de nos solutions et des services que nous proposons, nous agissons de manière juste, intègre et honnête avec la concurrence.

3.4. Corruption et avantages indus

Qu'elle soit directe ou indirecte (par l'intermédiaire d'un tiers), active ou passive, le Groupe GMI condamne fermement toute forme de corruption tant dans le cadre de relations avec les autorités publiques que dans le cadre de relations privées avec nos différents partenaires (fournisseurs, professionnels de santé). Il est ainsi interdit de donner ou de recevoir tout avantage indu, paiement illicite ou versement d'argent. Le Groupe GMI respecte l'ensemble des lois et réglementations applicables en matière de corruption.

Toute personne travaillant au nom ou pour le compte du Groupe GMI doit respecter scrupuleusement cette règle.

3.5. Documents financiers

Le Groupe GMI s'engage à ce que les informations financières qu'il communique, sous quelque forme que ce soit (rapports annuels, financiers, communiqués de presse, présentations publiques), en lien avec ses activités soient exactes, sincères et pertinentes.

Nous tenons l'ensemble de nos documents comptables conformément à la législation applicable, tous les paiements et mouvements de produits que nous effectuons sont retranscrits de façon appropriée et transparente dans notre comptabilité et nous nous acquittons de nos obligations fiscales avec la plus grande rigueur.

4. Être une entreprise citoyenne engagée dans la préservation de l'environnement



Nous a été prêté : à nous de le respecter. Des gestes simples à appliquer dans le Groupe GMI mais aussi chez nous.

C'est à nous de montrer dès à présent l'exemple et d'agir ensemble pour respecter cette charte

4.1 Limiter nos impacts environnementaux

La protection de l'environnement est une préoccupation importante dans le groupe GMI quels que soient ses activités et ses lieux d'implantation. et le Groupe GMI veille à toujours s'assurer qu'il respecte l'ensemble des normes et législations environnementales qui lui sont applicables. A cet effet nous cherchons à réduire notre empreinte environnementale lors de la distributions des produits au quotidien. Participe auprès des fournisseurs et partenaires à la promotion de l'importance du respect des règles en matière de protection de l'environnement

GMI est donc fier de présenter sa charte environnementale et évolutive, une étape primordiale pour pouvoir répondre à des enjeux encore plus grands.

4.2. Économiser l'énergie

Enjeu : Éviter les surconsommations d'énergie

Moyens :

Privilégier l'utilisation d'énergie verte

Éteindre les lumières pendant la pause déjeuner et avant de partir

Éteindre les ordinateurs et les écrans avant de partir

Éteindre les imprimantes et la photocopieuse avant de partir Ne pas laisser couler l'eau inutilement

4.3. Maintenir une température constante de 19°C dans les pièces

Fermer les fenêtres pendant l'utilisation de la climatisation ou du chauffage

En été, ouvrir les fenêtres le matin pour faire rentrer l'air frais plutôt qu'utiliser la climatisation. Refermer les fenêtres l'après-midi pour ne pas faire entrer la chaleur

Recyclage des lampes usagées et piles

Développement de l'utilisation de lampes nouvelles générations

4.4. Consommer moins de papier

Enjeu : Luter à notre échelle contre la déforestation

Moyens :

Réduire l'utilisation du fax au profit du mail N'imprimer que le strict nécessaire

Recycler le papier au maximum

Ne pas hésiter à imprimer le verso des feuilles

4.5 Réduire la consommation de fournitures de bureaux

Enjeu : Ne pas gaspiller le matériel

Moyens :

Recycler le plus possible les chemises et sous chemises

Être économe dans l'utilisation des stylos, marqueurs, agrafes et autres consommables

Ne pas jeter inutilement les fournitures

Utiliser moins d'agrafes et plus de trombones. Une agrafe suffit pour attacher un document

4.6 Réduire les transports

Enjeu : Lutter contre la pollution

Moyens :

Utiliser au maximum les transports en commun pour les déplacements professionnels

Grouper les enlèvements de colis auprès d'un même transporteur

Privilégier les circuits d'approvisionnement courts lorsque les équipements recherchés sont disponibles localement

4.7 Privilégier le développement durable

Enjeu : Assurer la pérennité des générations futures

Moyens :

Favoriser la coopération avec des partenaires éco-responsables

Recycler, promouvoir l'innovation, la biodiversité, la préservation des ressources et la cohésion sociale Agir par des actions concrètes dans les domaines de la Santé et de l'Environnement

- Nous faisons en sorte que chaque collaborateur puisse s'épanouir dans son travail sans qu'il ne fasse l'objet de discrimination, qu'elle concerne son sexe, sa race, sa religion, ses origines, son âge, ses orientations politiques, ses orientations sexuelles, son apparence physique, son état de santé ou encore son handicap.
- Nous garantissons l'égalité des chances et accordons un traitement équitable et respectueux à chacun de nos collaborateurs dans leur perspective d'évolution professionnelle ainsi qu'à toute personne souhaitant nous rejoindre.
- Nous nous engageons à accompagner le développement de chacun de nos collaborateurs grâce à une politique d'accompagnement adapté

5.2. Respect de la vie privée

Le Groupe GMI mesure l'importance de cette responsabilité et veille à ce que chacun de ses collaborateurs fasse preuve de prudence et prenne toutes les précautions nécessaires dans la protection et l'utilisation qui peut être faite de ces données. La divulgation ou la transmission de ces renseignements à des personnes externes à l'entreprise sans autorisation est strictement interdite. L'utilisation de ces informations doit également être conforme aux usages autorisés ou déclarés.

- Nous veillons à ne jamais détenir d'informations sur les personnes dans des conditions qui pourraient être contraires à la loi.
- D'une manière plus générale, en tant que groupe, nous nous engageons à respecter l'intimité et la vie privée de tous nos collaborateurs ainsi que des tiers avec lesquels nous sommes en relation.

5.3. Respect des dispositions sur l'hygiène et la sécurité

Tout collaborateur doit pouvoir travailler dans un environnement qui ne présente pas de risque pour sa santé ou sa sécurité.

- Nous veillons à assurer la protection de tous en diffusant et développant constamment une culture de sécurité au sein de nos équipes.

5.4. Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts qu'il soit potentiel ou réel peut sérieusement porter atteinte à la réputation du Groupe GMI.

De tels conflits sont susceptibles de se produire dès lors qu'un collaborateur se retrouve dans une situation où ses intérêts personnels, sociaux, financiers ou politiques altèrent son jugement en ne servant plus objectivement les intérêts de l'entreprise.

- Nous devons nous assurer que les décisions que nous prenons ne sont pas influencées par nos propres intérêts mais prises exclusivement en fonction de l'intérêt du Groupe GMI.
- Chacun de nous se doit de signaler dès que possible à sa hiérarchie la présence, d'une telle situation et doit s'abstenir d'agir tant que le problème n'est pas réglé.

6. Protéger nos actifs pour garantir la pérennité de notre entreprise



6.1 Protection des informations sensibles & ou confidentielles

Toute personne travaillant au service de notre groupe peut avoir accès à un certain nombre d'informations confidentielles, c'est-à-dire des informations non encore rendues publiques qui peuvent être d'une grande valeur. Ces informations peuvent concerner des projets d'investissement, des acquisitions, des résultats financiers, des opérations marketing et commerciales, etc....

Quelle que soit la nature de ces informations et le support utilisé, chaque collaborateur doit avoir conscience des conséquences néfastes que peut représenter la divulgation volontaire ou accidentelle de telles données pour l'entreprise.

En conséquence :

- Nous protégeons les informations sensibles du groupe en respectant consciencieusement les règles de conservation, diffusion, reproduction ou destruction applicables à ces données

- Nous préservons la confidentialité des informations confidentielles qui nous sont remises par des tiers, que nous protégeons comme s'il s'agissait de nos propres informations, et nous ne les utilisons que pour les besoins pour lesquels elles nous ont été remises.

6.2 Protéger les données personnelles

« Veiller au respect de la vie privée des collaborateurs et des parties prenantes »

Dans le cadre de son activité, le Groupe GMI collecte, traite et utilise les données personnelles de ses collaborateurs et de certains de ses partenaires.

Le Groupe GMI veille néanmoins à respecter la vie privée et la confidentialité de ces données, en se conformant notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 RGPD ainsi qu'aux obligations locales dans le traitement et l'utilisation des données personnelles.



A ce titre, GMI s'engage à collecter et à utiliser les données de manière légale, juste, légitime et éthique et à toujours respecter la vie privée de ses collaborateurs et des tiers avec lesquels GMI rentre en relation.

Une **politique de protection des données** est à disposition sur le site internet de GMI, www.globalmedicalinstruments.fr et a vocation à présenter les mesures prises à l'égard de tous les traitements de données à caractère personnel effectués par GMI vis-à-vis des différentes catégories de personnes dont les données sont collectées et traitées.

Par ailleurs, GMI a nommé un Délégué à la protection des données personnelles, comme point de contact unique pour tout renseignement en la matière, à l'adresse suivante : rgpd@globalmedicalinstruments.fr

GLOBAL MEDICAL INSTRUMENTS – 60 Rue la Boétie 75008 PARIS FRANCE Tél : 01 44 70 00 23
Société par actions simplifiée au capital de 150000,00 euros
N° d'identification : 529445306 – RCS PARIS

TVA N° : FR21529445306
Compte Bancaire : PALATINE Banque
IBAN : FR76 4097 8000 2313 9918 3400 10

